

Montréal, le 13 juillet 2009

Par courriel

M^e Éric Fraser
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d’approbation de l’entente relative à la suspension temporaire des activités de production d’électricité à la centrale de Bécancour intervenue entre Hydro-Québec distribution et TransCanada Energy Ltd
Dossier de la Régie : R-3704-2009**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, l’avis qui sera diffusé ce jour sur notre site Internet relativement au dossier mentionné en titre.

Veuillez agréer, cher confrère, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l’énergie

VD/vd

p.j.